



DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON D'AUDEUX
COMMUNE DE PLACEY

Procès-verbal de la commission d'urbanisme du vendredi 22 Juin 2020

Etaient présents : *Frédéric Reigney, Camélia Horaichi, Coralie Tartarin, Marie-Pierre Gravier, Gérald Roy, Sylvain Perruche, Roland Drouhard, Christian Saiprey*

Absents : *Néant*

Invités : *Dominique Gendreau*

A 18H00, la séance a été ouverte sous la présidence de Frédéric REIGNEY,

1er point à l'ordre du jour : Point sur les autorisations d'urbanisme en cours

Les dossiers en cours sont examinés. Depuis la dernière CU, deux sont clos, deux sont en attente de pièces (PC Mme YERLY MOTTA et PC M COROTTE)

Aucune anomalie n'est relevée.

2^{ème} point à l'ordre du jour : Nuisances

Les nuisances liées aux déjections canines restent présentes sur la commune, même si une légère amélioration est notée. Une observation sera menée pour évaluer la ou des problèmes persistent. Les solutions évoquées sont la verbalisation et le rappel à l'ordre.

Les propriétaires des chiens errants font l'objet d'un rappel direct du maire.

La prolifération des chats est évoquée, elle n'est pas sans poser des soucis sanitaires ni de protection de certaines espèces (oiseaux). Un rappel des bonnes conduites peut être envisagé.

Les nuisances sonores se concentrent autour des activités de tonte par le non-respect des heures autorisées. Un flyer dédié exclusivement à ce problème va être distribué, rappelant les horaires.

3^{ème} point à l'ordre du jour : Eclairage public

Les travaux d'aménagement qui débiteront sous quelques semaines imposeront l'implantation d'un éclairage du passage piéton coté "déchèterie". Le choix se portera probablement sur un éclairage solaire par difficulté d'acheminement de l'électricité.

La demande de MM Corotte d'implantation d'un candélabre supplémentaire "chemin des Combes" en regard de leur propriété est discutée. La commission donne un avis majoritaire favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 19h45.

Le Maire
Frédéric REIGNEY